

Public

- Conseiller à la Sécurité en Transport de Marchandises Dangereuses

Prérequis

- Titulaire du certificat de Conseiller à la Sécurité pour le Transport de Marchandises Dangereuses, quelles que soient les spécialités
- Disposer d'une adresse mail personnelle unique

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 14 heures

Effectif

- Maximum : 10 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- Distanciel synchrone, test de compétences numériques disponible sur aftral.com
- En langue française
- Séquences de cours en classe virtuelle
- Les participants devront se munir de l'ADR et de l'arrêté TMD en vigueur

Qualité des formateurs

- Formateurs CSTMD experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com

0809 908 908



CONSEILLER A LA SECURITE : Perfectionnement techniques d'audit, rapport annuel et rapport d'accident

Objectifs généraux

- ◆ Intégrer les enjeux de la fonction de Conseiller à la Sécurité pour le Transport de Marchandises Dangereuses (CSTMD)
- ◆ Appréhender les différentes techniques d'audit lors d'une visite du Conseiller à la Sécurité pour le Transport de Marchandises Dangereuses
- ◆ Maîtriser la traçabilité des actions du conseiller à la sécurité ; concevoir et réaliser la rédaction du Rapport Annuel ; formaliser un Rapport d'Accident selon les exigences des article 6 et appendice IV.4 de l'annexe IV de l'arrêté TMD

Les plus de la formation

- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Des supports digitaux adaptés
- ◆ Une formation active et interactive avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Sans objet

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Codes RCNP/RS : Non inscrit
- ◆ Certificateur : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- ◆ Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
- Vérification du respect des prérequis - Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels - Présentation de la formation - Modalités pratiques - Tour de table - Présentation de chaque CSTMD et de leur activité - Questions / réponses / attentes		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Outil de classe virtuelle

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Rappel du contexte	1 h 00
- Rappel du contexte réglementaire et des évolutions - ADR et Arrêté TMD - Rappel : Rôle et Missions du Conseiller à la sécurité - Portail Ministériel de déclaration des Conseillers à la Sécurité : - interface Conseiller à la Sécurité - interface Entreprise		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Outil de classe virtuelle Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Réaliser la visite annuelle du site	3 h 00
- Grandes étapes (planification, réalisation de la visite, rédaction du rapport de visite, proposition d'axes d'amélioration) - Technique d'audit et moyens à mettre en œuvre - stratégie et méthode - présentation d'une grille d'audit détaillée - Les grandes thématiques incontournables - Rédaction du rapport de visite		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Outil de classe virtuelle Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Rédiger le rapport annuel	2 h 00
- Trame de rapport annuel AFTRAL - Critères de cotation des points abordés dans le rapport - Critères de priorisation des recommandations proposées - Suivi des actions - Recueil et traitement des flux de marchandises dangereuses		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Outil de classe virtuelle Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Conseiller l'entreprise	1 h 00
- Canaux de communication - Méthode d'analyse et de réponse - Traçabilité des échanges - Veille réglementaire		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Outil de classe virtuelle Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Contribuer à la gestion des événements	2 h 00
- Statistiques d'accidentologie - Rapport d'accident - circonstances, acteurs et modalités : recueil des données lors d'un accident - analyse par la méthode de l'arbre des causes - recherche de solutions - Déclaration d'événements (circonstances, acteurs et modalités)		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Outil de classe virtuelle Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Etudes de cas	4 h 00
- Simulation d'audit de site (Etudes de cas par thèmes) - Etude de cas d'accidents de Transports de Marchandises Dangereuses (analyse des causes) - Questions diverses : réponses aux cas concrets des différents stagiaires présents		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Outil de classe virtuelle Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Aborder des points sensibles	1 h 00
(Selon sujets proposés par les stagiaires et temps disponible)		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
▪ Exemple de sujets : - Classification des déchets - Classification des mélanges de corrosifs - Piles et batteries - Amiante - Régime d'exemption partielle des Quantités Limitées - Régime d'exemption partielle du 1.1.3.6. de l'ADR		Outil de classe virtuelle Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
8	Dresser le bilan et la synthèse de la formation	/
▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Outil de classe virtuelle

Modalités techniques des formations distancielles : Disposer d'un environnement technique de travail adapté, cf. [fiche PREREQUIS TECHNIQUES](#)